

Fiche de poste

Chef du service de la création et de la diffusion théâtrale

Dénomination	Chef du service de la création et de la diffusion théâtrale
Mission	Soutenir la production, la création et la diffusion théâtrale, ainsi que les associations actives dans ce domaine.
Principales activités et tâches	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Participer à l'élaboration des programmes et plans d'action de la Direction et veiller à l'exécution des activités relevant de la responsabilité de sa structure; ❖ Contribuer à la promotion de la création artistique; ❖ Contribuer à la programmation des manifestations théâtrales nationales et internationales; ❖ Assurer en coordination avec les Directions régionales l'accompagnement et le soutien de la production théâtrale au niveau régional et national; ❖ Mettre en place des programmes pour la promotion de la création et de la diffusion théâtrale nationale; ❖ Encourager la formation et subventionner les activités théâtrales des associations actives dans le domaine; ❖ Assurer la coordination avec les partenaires et parties prenantes du domaine théâtral pour réussir les programmes des manifestations théâtrales; ❖ Contribuer aux préparations documentaires et logistiques relatives aux manifestations théâtrales; ❖ Participer à l'organisation de la journée mondiale du théâtre; ❖ Préparer et coordonner l'organisation de la journée nationale du théâtre; ❖ Participer à l'organisation du festival international du théâtre pour l'enfant à la Ville de Taza; ❖ Participer à l'organisation du festival national du théâtre à Meknès; ❖ Participer à la constitution d'un fonds documentaire pertinent sur toutes questions relevant du domaine de la création et de la diffusion théâtrale; ❖ Piloter, coordonner et évaluer les activités de son service; ❖ Identifier les besoins en études, recherches et autres interventions nécessaires au développement de sa structure, les documenter et les proposer à la hiérarchie; ❖ Apporter l'appui méthodologique aux cadres de sa structure et veiller à l'enrichissement de leurs portefeuilles de compétences; ❖ Alerter, en temps opportun, les centres de responsabilité compétents sur tout risque potentiel et prendre toute mesure de sauvegarde nécessaire; ❖ Participer à l'élaboration des rapports et bilans pour synthétiser et documenter les activités du département.

Compétences clés	<ul style="list-style-type: none">- Management des Organisations;- Planification opérationnelle;- Management culturel;- Techniques de communication et de négociation;- Fondements de l'art théâtral;- Organisation des événements culturels relatifs au domaine du théâtre;- Histoire de l'Art;- Administration et gestion culturelle;- Critique d'Art;- Procédures d'octroi d'aides et subventions aux artistes;- Bonne gouvernance et Développement culturel.
-------------------------	--